

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant et des délibérations modificatives n° 66/2022, n° 88/2022, n°9/2023 et 36/2023 (Point 30, attribuer les subventions aux propriétaires bailleurs ou aux propriétaires occupants dans le cadre de l'OPAH).

Le Président de la communauté des Communes décide d'approuver l'octroi des subventions suivantes, après que la Commission Habitat ait statué le 17 juillet 2024 :

NOM Prénom	Accord CDCHS	NOM Prénom	Accord CDCHS
BORDE Pierre et Nadine	1 000 €	BELAIR Aurélie	3 000 €
BREF Joël et Corine	1 000 €	CAILLAU Dimitri	3 000 €
CANTIN Christian	1 000 €	DEFrance Maeva	1 500 €
DUCHEZ Christian et Annie	1 000 €	DEHU Karel	1 000 €
DUPONT René et Patricia	1 000 €	GAILLARD Cyril et LAURENT Alice	1 500 €
LAFFONT Claude et Nicole	1 000 €	JARZAGUET Ginette	1 000 €
LAFOND Pierre	1 000 €	MAMERT Tiphaine	1 000 €
MARTINIERE Paulette	1 000 €	PAGERIE Jérôme	1 500 €
MENDES GOMES Carlos et Maria	1 000 €	PAVIE Ludovic	1 500 €
PEROT Sylvette	1 000 €	PERIER Jean-Louis	3 500 €
SOUCHET Guy	1 000 €	PETIT Brice	3 000 €
SUBILLEAU Jean-François et Maryse	1 000 €	PIACZYNSKI Joël et FAURE DE ZUTTER Rémi	1 500 €
ASHTON Antonia et Timothy	1 000 €	NOININ Eric	6 000 €

Fait à Jonzac,

Le 24 JUIL. 2024

Le Président
Claude BELOT

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex